

Délibération n° 131 du Comité syndical

Présents : 38

Excusés : 11

Absents : 0

Séance du 13 juin 2008

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Président : Jacques BIGOT

Secrétaire : Roland RIES

Organisation du Syndicat mixte pour adapter les moyens humains au programme de travail

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,*

Décide d'ouvrir un poste de catégorie A, aux missions polyvalentes, pour assister la Directrice.

*Adopté par le Comité syndical
en date du 13 Juin 2008*

Pour extrait conforme

Jacques BIGOT
Président du Syndicat mixte
pour le SCOTERS